

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ N° : MONOP 50-2

1. EPI :

- Référence : Moufle de cuisine 150286
- Désignation : Moufle de protection de la main, destinée à des activités culinaires et permettant la manipulation d'objets chauds
- N° lot : MONOP MMAA (MM et AA pour le mois et l'année de fabrication)

2. Nom et adresse du fabricant et, le cas échéant, de son mandataire :

MONOPRIX – 14/16, Rue Marc Bloch, 92116 CLICHY CEDEX - FRANCE

3. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

4. Objet de la déclaration :

Moufle de cuisine 150286. Taille unique – longueur 32 cm environ. Tissu extérieur 100% coton. Matériaux non matelassés – divers coloris, motifs imprimés.

5. L'objet de la déclaration décrit au point 4 est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

L'Équipement de Protection Individuel (EPI) objet de cette déclaration est conforme aux exigences essentielles de santé et de sécurité applicables du Règlement (UE) 2016/425. EPI de catégorie II.

6. Références des normes harmonisées pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée :

- EN 420 + A1 (2009) §4.3
- EN 407 (2004) §4.3 / 4.4 / 5.2
- EPI particulier, Fiche EUROGIP N°R8.01 du 29/09/2017

7. L'organisme notifié IFTH (numéro de notification 0072) a effectué l'examen UE de type et a établi l'attestation d'examen UE de type n°0072 / 2088 / 162 / 09 / 18 / 0140.

8. L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit à des intervalles aléatoires.

Signé par et au nom de :

Clichy, le 10/09/2018
Anne-Gaëlle LAMORT
Directrice Sourcing & Production TML

MONOPRIX SA
Dir. Qualité, Sourcing, Façon
14-16 rue Marc Bloch
92116 CLICHY CEDEX

